

11, rue du Château
L-6922-BERG
Tél.: 28 13 73
Fax: 28 13 73 - 211
mail: secretariat@betzdorf.lu



(N° dossier : 3A/2022/3797/151)

AVIS

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que par arrêté de Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, N°: 3A/2022/3797/151 du 27 octobre 2022, l'ADMINISTRATION COMMUNALE DE BETZDORF est autorisée à procéder à l'aménagement, l'installation et l'exploitation d'un parking souterrain et de plusieurs ascenseurs au sein d'un complexe résidentiel « AL SCHOUL » sis à Betzdorf, 1, rue d'Olingen, numéros cadastraux 614/2297, 616/2679, 616/2683, 616/2721, 616/2722, 616/2723, 619/0, 620/0, 622/2546 et 661/2549, section B de Betzdorf.

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours est ouvert contre cette décision devant le Tribunal Administratif. Ce recours doit être interjeté, sous peine de déchéance, dans le délai de 40 jours. Ce délai commence à courir à l'égard du demandeur de l'autorisation à dater de la notification de la décision et vis à vis des autres intéressés à dater du jour de l'affichage de la décision.

Berg, le 4 novembre 2022.
Le bourgmestre,

Le secrétaire communal,